

Image not found or type unknown



Licenciement economique sur cdd

Par **PILOU**, le **05/03/2010** à **07:20**

Bonjour,rnJ'ai un CDD jusqu'au 4 avril le magasin ou je travaillé est fermé depuis le 24 février les employeurs sont ils obliges de me garder jusdqu'à cette date où peuvent ils me licencié avant? je précise que je suis dans un autre magasin de la région car je leur avait signalé que je pouvais me déplacer rnrrnrnMerci par avance